

# MODÈLE DE SERVIÇE RÉPIT EN MONTÉRÉGIE



Document de travail réalisé dans le cadre du comité en Montérégie

Septembre 2020

# Table des matières

PREAMBULE			
CADRES THÉORIQUES DU MODÈLE DE SERVICE DE RÉPIT	4		
Approche psycho-développementale	4		
Approche psychoéducative et analyse fonctionnelle			
Enseignement explicite des comportements attendus			
Approche écosystémique			
Conclusion des cadres théoriques de référence	5		
DÉFIS SPÉCIFIQUES ET CONDITIONS GAGNANTES DU SERVICE RÉPIT	6		
CONCLUSION	7		
RÉFÉRENCES	8		
COMITÉS DE TRAVAIL	9		
ANNEXE 1	11		
ANNEXE 2	12		
ANNEXE 3	13		
ANNEXE 4	14		

#### Préambule

C'est au début des années 1990 que M. Robert Turbide, psychoéducateur à la commission scolaire de Montréal, élabora le concept du Service Répit Transit. Son modèle s'inspirait de ses expériences avec des élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'intégration dans un milieu scolaire régulier.

Initialement le modèle était conçu par étapes. L'élève devait réussir un palier afin de pouvoir accéder au suivant. Le but était de réintégrer l'élève dans sa classe d'appartenance à la suite de son séjour. Les objectifs du service étaient uniformes pour tous les élèves, peu importe l'âge, le niveau scolaire ou les motifs de référence au service Répit. Ce service était défini en fonction de trois approches : l'approche psychodynamique et interpersonnelle, l'approche béhaviorale et la modification de comportements.

Depuis quelques années, les intervenants travaillant auprès de cette clientèle constatent que le service Répit sous cette forme ne répond plus entièrement aux besoins des jeunes et aux nouvelles réalités des milieux.

De ce fait les professionnels de différentes C.S.S (Centre de Services scolaires) se sont réunis pour en arriver à la conclusion que les services Répit de nos C.S.S avaient considérablement changés tant par la clientèle, les approches, les défis spécifiques, les conditions gagnantes et le fonctionnement du service. Plusieurs constats ont été faits par ce comité de la Montérégie ;

- Une augmentation des demandes pour le service Répit-Conseil et Répit-Transit ;
- Une augmentation des demandes concernant la clientèle du 1<sup>er</sup> cycle du primaire ;
- Une lourdeur et une complexité des manifestations de la clientèle qui fréquente le service ;
- Un engorgement des services de la santé et des services sociaux créant d'importants délais dans les prises en charge ;
- Des rôles et des responsabilités parfois ambiguës entre le réseau de la santé et le réseau de l'éducation.

De là est née l'idée de mettre en commun nos différents modèles pour élaborer « Un guide de service Répit Montérégien ».

# Cadres théoriques du modèle de service de Répit

## Approche psycho-développementale

Les interventions à l'intérieur du service Répit en Montérégie, s'inspirent de l'approche psychodéveloppementale qui sous-tend que plusieurs causes et influences sont impliquées dans la trajectoire développementale d'un élève. « Ces facteurs (individuels, familiaux, sociaux, sociétaux et environnementaux) sont en interaction constante et leurs influences réciproques peuvent être positives et servir de facteurs de protection face à l'adversité, ou encore devenir des facteurs qui augmentent le risque de développer des problèmes d'adaptation » Massé et al. (2006). Cette approche est le modèle d'analyse du développement humain des lignes directrices de l'ordre sur l'évaluation psychoéducative (OPPQ,2014). Elle est particulièrement bien illustrée dans les travaux de Cummings (2000) à l'annexe2.

Selon ce modèle, les élèves présentant des troubles de comportement se sont engagés dans une trajectoire d'inadaptation. Si l'on veut agir sur cette trajectoire, il faut intervenir sur les facteurs d'influence. C'est ainsi que le service Répit arrive à observer, à bien cibler ainsi qu'à soutenir l'école d'origine pour tenter d'agir sur ces facteurs d'influence. Dans leur mandat, le service vise à favoriser le développement des facteurs de protection dans les différents systèmes de l'élève et de diminuer l'impact des facteurs de risque afin de favoriser son adaptation.

## Approche psychoéducative et analyse fonctionnelle

L'intervention psychoéducative vise le développement d'interactions appropriées entre le jeune et son milieu, entendu comme une structure d'ensemble dynamique (voir annexe 3). D'abord définie par Gendreau (2001), l'intervention psychoéducative avance que le développement du jeune se réalise grâce à l'interaction entre ses capacités internes et les possibilités d'expérimentation que lui offre son environnement. La conduite adaptative s'appuie sur l'existence d'un rapport de convenance entre le potentiel d'adaptation de la personne (Pad) et le potentiel expérientiel (Pex) que lui offre son environnement. Afin de favoriser la progression de l'élève et dans un but de réintégration, l'intervenant emprunte les huit opérations professionnelles : l'observation, l'évaluation, la planification, l'organisation, l'animation, l'utilisation, l'évaluation post-intervention et la communication (voir annexe 3).

Dans le service Répit-Transit, la première étape est de stabiliser la situation du jeune en lui offrant un lieu pour se déposer et s'approprier le nouveau mode de fonctionnement du service. Il va de soi que le service a comme mandat de favoriser l'adaptation de l'enfant. Ainsi, l'actualisation à l'intérieur de la classe Répit offre aux jeunes des défis à la hauteur de leurs acquis et de leurs limites ayant pour objectif de le faire progresser. (Le psychoéducateur en milieu scolaire, Cadre de référence 2017).

D'autre part, l'approche psychoéducative comporte deux volets soient l'évaluation normative (généralement assumé par le milieu scolaire d'origine, selon le besoin) et l'évaluation fonctionnelle du comportement (réalisé par le milieu d'origine en complémentarité avec le service Répit). « L'analyse fonctionnelle a pour but de saisir la signification et la fonction des comportements problématiques dans l'adaptation de la personne. Deux fonctions principales sont généralement reconnues aux comportements, soit dans le but d'obtenir quelque chose de désiré ou, à l'inverse, d'échapper à quelque chose de désagréable ou l'éviter » (Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, 2014, p. 8). Plus spécifiquement, l'intervention psychoéducative et l'analyse fonctionnelle permettent aux intervenants du service de poser des hypothèses et de proposer des moyens associés tout en considérant les capacités adaptatives de l'enfant.

## Enseignement explicite des comportements attendus

L'enseignement explicite est : « une stratégie d'enseignement structurée qui divise le contenu à enseigner (qu'il soit fait de savoir ou de comportements) en étapes séquencées et fortement intégrées » (Le soutien aux comportements positifs (SCP) au Canada, S. Bissonnette, C. Bouchard et N. St-Georges). Cela se divisant en trois étapes (modelage, pratique guidée ou dirigée et pratique autonome). Cette approche est soutenue par le renforcement des comportements attendus. On se fonde sur l'idée que les comportements attendus en classe et hors classe doivent être définis précisément, enseignés explicitement et être reconnus lors de leur manifestation (système de renforcement) afin de favoriser leurs utilisations manifestations. De plus, un continuum d'interventions est défini afin d'agir rapidement et efficacement auprès des problématiques comportementales et de soutenir l'adoption des comportements préalablement enseignés.

Le Répit-Transit ayant pour mission de développer des compétences de l'enfant, d'adapter des comportements alternatifs et croyant au potentiel de l'enfant utilise cette approche. La structure du service (nombre restreint d'élèves, disponibilité des adultes au quotidien, accompagnement constant, cohérent et intensif) facilite le modelage et le renforcement des comportements attendus par une rétroaction fréquente.

## Approche écosystémique

À l'intérieur du service, l'approche écosystémique est préconisée, car elle prend en compte l'interaction entre ses systèmes tels que les caractéristiques de l'élève, de sa famille ainsi que de son école d'origine. Dans le service Répit on propose des interventions à ces niveaux comme on sous-tend dans cette approche que les difficultés de l'enfant sont le résultat de l'interaction entre des facteurs propre à l'individu et à son environnement. Il faut prendre en considération que l'élève tente de trouver une réponse à ses besoins dans le but de trouver un équilibre interne, cognitif et émotif. Cette réponse amène le maintien ou la modification de la situation de façon positive comme négative. Étant donné que le mandat du service Répit provient des écoles, les facteurs personnels et scolaires sont plus développés. Les facteurs familiaux sont pris en compte (dans les communications, dans l'approche auprès des parents, etc.), mais davantage travaillés par les partenaires externes. Il est possible de voir un tableau résumé du modèle de Bronfenbrenner (1979) en annexe 4.

L'objectif du service Répit est de soutenir temporairement un élève et ses systèmes afin qu'il puisse poursuivre sa scolarité dans son milieu d'origine. Bien que les élèves présentés démontrent des manifestations comportementales, il est primordial de ne pas s'arrêter simplement à ces manifestations. L'ensemble des systèmes doivent être analysé dans la démarche évaluative comme ils sont en interaction.

## Conclusion des cadres théoriques de référence

Pour terminer, le service Répit utilise des approches et des cadres théoriques basés sur des pratiques gagnantes. Elles aident les équipes à mieux observer, comprendre et intervenir de façon à répondre aux besoins des élèves. De la même façon, les élèves apprennent également à mieux s'observer, se comprendre et à exprimer leurs besoins de façon plus adaptée au milieu scolaire.

# Défis spécifiques et conditions gagnantes du service répit

	Défis spécifiques	Conditions gagnantes
Organisation du service	<ul> <li>Répondre adéquatement aux besoins complexes de l'élève;</li> <li>Arrimer les services internes et externes pour l'élève et particulièrement pour la clientèle dont le service répit ne répond pas aux besoins.</li> </ul>	<ul> <li>Penser à l'aménagement, l'organisation et l'utilisation du local classe et d'apaisement;</li> <li>Tendre vers la stabilité de l'équipe;</li> <li>Offrir de la formation continue à l'équipe du service répit;</li> <li>Travailler en collaboration avec les partenaires externes.</li> </ul>
Précédent la référence au service	Le service est de plus en plus sollicité par les milieux.	Soutien d'un professionnel scolaire;     Considérer et documenter le volet des apprentissages;     Mettre en place des moyens en lien avec l'analyse fonctionnelle du comportement.
Pendant le séjour	La durée des séjours est de plus en plus longue.	<ul> <li>Assurer que les travaux académiques soient acheminés;</li> <li>Conserver le lien entre l'élève et son milieu d'appartenance;</li> <li>Faire une visite dans le milieu;</li> <li>Favoriser l'adhésion de l'ensemble des intervenants aux besoins de l'élève;</li> <li>Poursuivre l'enseignement académique afin d'éviter les retards;</li> <li>Mobiliser les parents dans la démarche.</li> <li>Miser sur les besoins individuels de chaque élève afin d'organiser son séjour et de planifier sa réintégration;</li> <li>Faire vivre des moments de groupe et des situations près de l'école;</li> <li>Assurer un mode de communication entre les milieux;</li> <li>Accompagner le milieu à comprendre la dynamique de l'enfant et de ses besoins;</li> <li>Contacts fréquents avec les parents, tant pour les bons coups que pour les événements problématiques.</li> </ul>
La réintégration	La complexité des situations des élèves et la durée des séjours rendent parfois la réintégration au milieu régulier difficile voir impossible.	<ul> <li>Mettre en place des stratégies gagnantes expérimentées au service répit pour venir supporter l'intégration des élèves dans leur milieu d'origine;</li> <li>Favoriser une réintégration progressive dans la classe d'origine;</li> <li>Choisir les moments de réintégration dans la classe pour viser une réussite;</li> <li>Réparer les bris de relations qui peuvent avoir eu lieu au départ.</li> </ul>

# Conclusion

Le service « Répit » se veut un terme transitoire et temporaire à l'image du service. Le but premier du service est de répondre aux besoins des élèves en difficulté afin de permettre la poursuite de leur scolarisation. Il faut dans ce sens, stabiliser la situation, outiller les milieux et développer des compétences chez les enfants afin qu'ils s'adaptent mieux à leur milieu d'appartenance.

Le service n'est pas conçu et favorable à accueillir une clientèle provenant déjà de groupes adaptés puisque ces clientèles reçoivent déjà un service spécifique. Il est également important de réfléchir à la clientèle du préscolaire et de première année vu leur manque d'autonomie, leur immaturité leur besoin d'appartenance à l'école et les bases de l'apprentissage académique. Le service Répit tel que conçu répond-t-il vraiment à leurs besoins ?

Les constats et les défis demandent au service de s'adapter et de poursuivre une approche réflective afin de répondre aux besoins qui évoluent au fil du temps (complexité, nombre de demandes, clientèle plus jeune). Il va de soi que le service ne répond plus à son mandat d'origine, mais continue d'aider plusieurs enfants à s'adapter et favoriser la scolarisation dans un parcours régulier.

# Références

« Service-conseil et Répit Montérégie Référentiel d'intervention, un collectif pour soutenir les élèves présentant des difficultés d'ordre comportemental dans les commissions scolaires de la Montérégie, rapport du groupe de travail 2011-2012 ». Rédigé par Louise-Hélène Lamy, personne-ressource, Service régional de soutien et d'expertise.

Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec, OPPQ. (2014). « L'évaluation psychoéducative de la personne en difficulté d'adaptation, norme d'exercice et lignes directrices ».

Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, OPPQ. (2017). « Le psychoéducateur en milieu scolaire. Cadre de référence ».

Boscoville (2000). « Le soutien au comportement positif au Canada ».

# Comités de travail

Pour avoir plus d'informations, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes :

Pour avoir plus d'informations, vous pouvez comm	nuniquer avec les personnes sulvantes :		
20	19-2020		
RÉFÉRENCE PRIMAIRE	RÉFÉRENCE SECONDAIRE		
C	SSVDC		
Marcelle Télémaque ps.éd. Psychoéducatrice et conseillère pédagogique Services éducatifs (adaptation scolaire) 450-372-0165 poste 60264 telemaqum@csvdc.qc.ca Marlène Bouchard Psychoéducatrice et conseillère pédagogique Services éducatifs (adaptation scolaire)			
450 372-0165 poste 60283			
boucharma@csvdc.qc.ca	Dominique Pilon Psychoéducatrice Service le Relais 450.263.6660 poste 57400 (ou 57326) pilond@csvdc.qc.ca		
	CSSSH		
Émilie Tremblay Psychoéducatrice et conseillère pédagogique Services éducatifs (adaptation scolaire) (450)773-8401 poste 6805 emilie.tremblay@cssh.qc.ca			
Sandra Corbeil Psychoéducatrice 450-773-8401 poste 6292 sandra.corbeil@cssh.qc.ca	Judith Paré Psychoéducatrice 450-546-5575 poste 3435 judith.pare@cssh.qc.ca		
CSSVT			
Martin Perreault Psychoéducateur Service Répit (450) 225-2788 poste 8735 perreaultm@csvt.qc.ca			
Chloé Leduc (collaboration script-édition) Psychoéducatrice Service Répit (450) 225-2788 poste 8747			
leducc6@csvt.qc.ca			
C	SSDHR		
Yolande Hébert Psychoéducatrice Retraité			
Nathalie Leboeuf Psychoéducatrice (450) 359-6411 poste 8608 nathalie.leboeuf@csdhr.qc.ca			

## 2018-2019

#### CSSVDC

Marlène Bouchard, psychoéducatrice (Centre administratif. C.P.)

Marcelle Télémaque, psychoéducatrice (Centre administratif. C.P.)

Dominique Pilon, psychoéducatrice (Secondaire)

#### **CSSSH**

Sandra Corbeil, psychoéducatrice (Primaire)

Émilie Tremblay, psychoéducatrice (Centre administratif)

Judith Paré, psychoéducatrice (Secondaire)

#### **CSSVT**

Martin Perreault, psychoéducateur (Primaire)

#### **CSSDHR**

Yolande Hébert, psychoéducatrice (Primaire)

Nathalie Leboeuf, psychoéducatrice (Primaire)

#### 2017-2018

#### **CSSVDC**

Marlène Bouchard, psychoéducatrice (Centre administratif, C.P.)

Catherine Rajotte (Adaptation scolaire, C.P.)

#### **CSSSH**

Christine Hébert, psychoéducatrice (Centre administratif)

Sandra Corbeil, psychoéducatrice (Primaire)

Émilie Tremblay, psychoéducatrice (Primaire)

Judith Paré, psychoéducatrice (Secondaire)

#### CSSVT

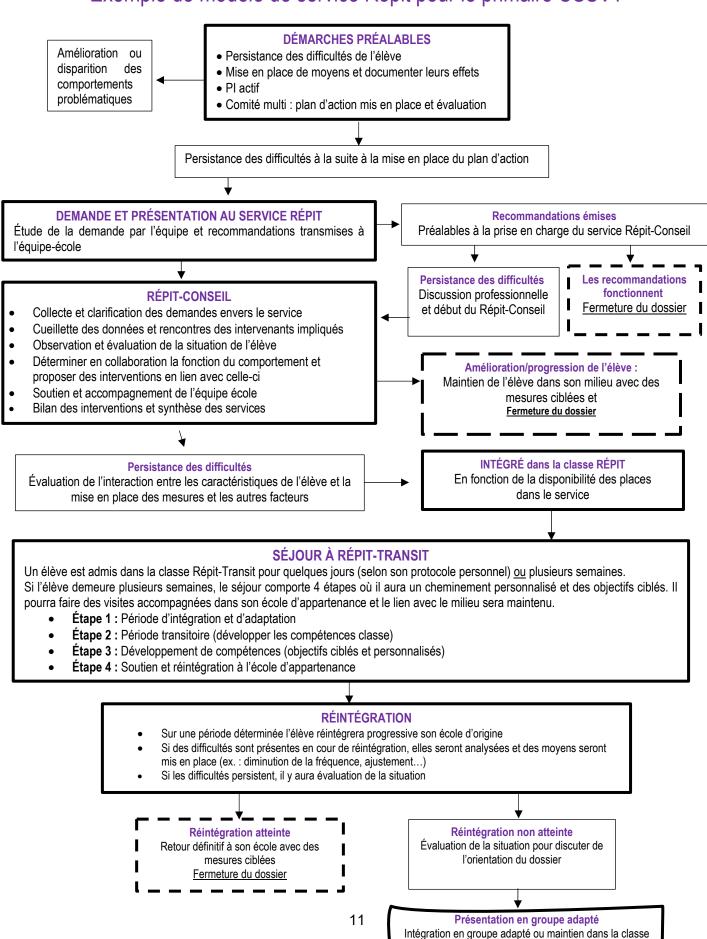
Martin Perreault, psychoéducateur (Primaire)

#### **CSSDHR**

Yolande Hébert, psychoéducatrice (Primaire)

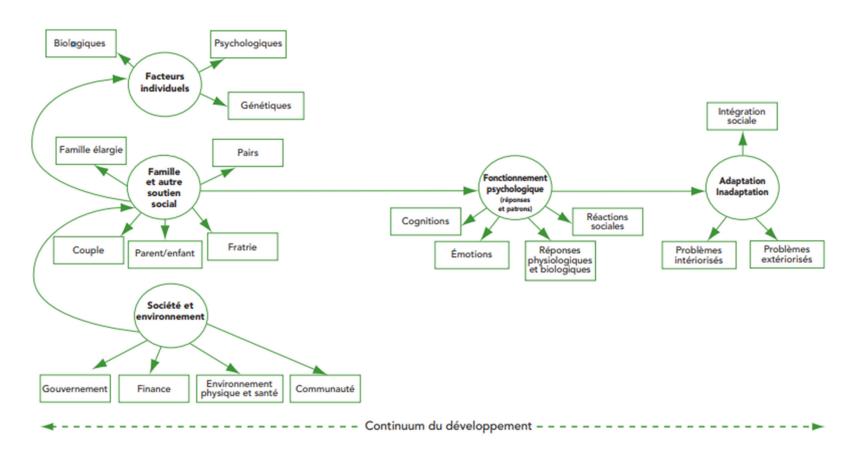
Mado Goyette, psychoéducatrice (Primaire)

# Exemple de modèle de service Répit pour le primaire CSSVT



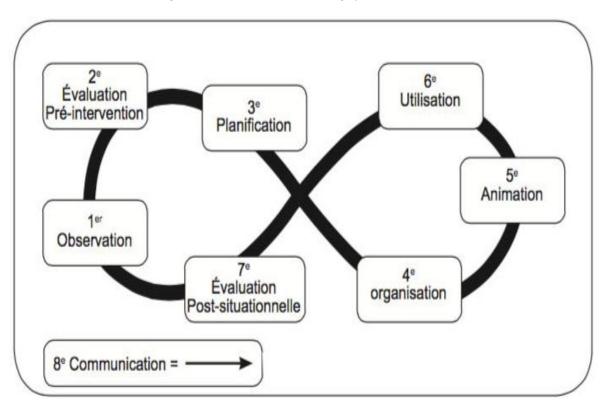
Répit-Transit en attente Fermeture du dossier lors de l'intégration

# Modèle de Cummings, 2000

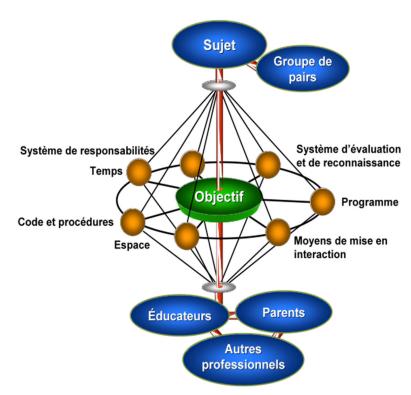


Source: Cummings, E.M., Davies, P.T. et Campbell, S.B. (2000). *Developmental and Family: Process Theory, Research, and Clinical Implications*. New York: Guilford Press, p. 90.

## Opérations de l'intervention psychoéducative



#### Structure d'ensemble



# Annexe 4

# Modèle de Bronfenbrenner 1979

